

L'an deux mille vingt-cinq, le 06 mai à 20 heures 00, le comité du S.I.A.E.P. de la Région de Gueschart, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de Gueschart, sous la présidence de M. Fabien CARPENTIER, président.

Date de convocation : le 18 avril 2025

OBJET :
Affectation du résultat
d'exploitation de l'exercice 2024.

N° Délibération : 2025/D002

Membres en exercice : 44

Etaient présents : 28

Pouvoirs : 03

Etaient excusés : 08

Etaient absents : 08

Votants : 31

Abstentions : 00

Contre : 00

Pour : 31

Monsieur Stéphane DECREPT a été nommé secrétaire de séance.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024, le 06 mai 2025.

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 712 742,72 Euros;
- un déficit d'exploitation de -----

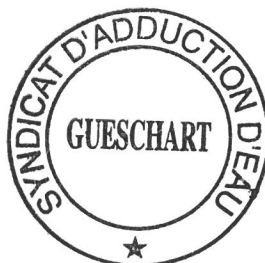
Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

POUR MEMOIRE : PREVISIONS BUDGETAIRES	
Virement à la section d'investissement	275 606 00
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	712 742 72
A) EXCEDENT AU 31/12/2024	
• Exécution du virement à la section d'investissement	41 022 72
• Affectation complémentaire en réserves	
• Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau créditeur)	671 720 00
B) DEFICIT AU 31/12/2024	
Déficit à reporter	

Fait et délibéré à Gueschart les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en Préfecture, le 07 mai 2025.



Pour expédition conforme,

Le Président,

Fabien CARPENTIER